

Cercle Royal Mars & Mercure Club de Charleroi



N° 2/2023

2e trimestre 2023

CERCLE ROYAL MARS & MERCURE ASBL

Sous le Haut Patronage de S.M. le Roi

Association d'officiers, indépendants et cadres supérieurs

Périodique trimestriel de liaison et d'information du Club de Charleroi

Editeur responsable : B. MERCIER, Chemin des Mulets, 60, 6111 LANDELIES



Rédaction de la revue :

☎ 071/51.60.01. - yhs.landelies@gmail.com

Compte financier : N° BE34 7320 0890 8590 (Cercle Royal Mars et Mercure - Charleroi).

Website: <http://www.mars-mercure-charleroi.be/>

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur et ne représentent pas nécessairement le point de vue du Cercle Royal Mars & Mercure ni celui du Club de Charleroi.

2/2023 - SOMMAIRE

- Le Mot du Président (pp. 1-2)**
- Le Billet de Mercure (pp. 3-5)**
- Le Billet de Mars (pp. 5-6)**
- Echos de nos activités (pp. 6-8)**
- Les 4 Cavaliers de l'Apocalypse (pp. 9-12)**
- La chronique de Dany (p. 13)**
- La chronique de Philippe (p. 13)**
- Carnet mondain et agenda (pp. 14-16)**
- In Memoriam (p. 16)**

Ce bulletin trimestriel (4 numéros par an) est distribué gratuitement, dans sa version «papier», aux membres du Club M&M Charleroi. Pour les personnes non-membres du Club M&M Charleroi, l'abonnement est de 10 €, à verser au compte n° BE34 7320 0890 8590 du Cercle Royal Mars et Mercure - Charleroi.

NDLR. Les contributions à cette revue sont les bienvenues. Merci de les communiquer sous forme .doc, .odt ou .pdf. pour publication. Merci d'avance.

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis,

Notre club de Charleroi a vécu une grande « première »: l'admission d'un nouveau membre féminin. Ou dirons-nous l'admission d'une nouvelle membre ? Chacun(e) prendra la version qui lui convient. Je ne suis pas très chaud pour féminiser tous les noms ou alors avec discernement. En effet, quelle forme utiliser, par exemple, dans le cas du docteur: la doctoresse ou la docteure ... ? Pour le marin, on a trouvé (du moins au sein de notre Marine): la damar (dame de la Marine). Mais il demeure des cas difficiles, par exemple: le pompier = la pompière ? Pour le pharmacien, on a coutume de dénommer ainsi la personne titulaire d'une licence en Pharmacie (Mr X, Pharmacien, Mme Y, Pharmacien), la pharmacienne étant l'épouse du pharmacien. Et la liste est longue. La confusion risque fort de s'installer. Il va de soi que, de nos jours, nous n'utilisons plus tous les termes de la langue de Molière ou alors parfois avec un sens différent de celui de la fin du XVIIe S. La langue française évolue et c'est le lot de tout langage mais il faut raison garder et éviter d'en arriver à ne plus comprendre ce que raconte l'interlocuteur. On est hélas sur la voie ...



Quoi qu'il en soit (et c'est l'essentiel), nous avons eu le plaisir d'accueillir, le 19 mai dernier, en qualité de membre (là, je fais l'impasse sur l'obstacle) notre amie Geneviève VASTRADE, Ingénieur industriel (les pompes à chaleur, cela ne vous rappelle rien ?), artiste multiforme et dont le talent nous est bien connu. J'ai eu le plaisir de lui remettre, non sans une certaine émotion, au nom du Cercle, la médaille d'Honneur décernée, à titre posthume (hélas), à notre PP Alain ARYS, dont Geneviève était l'épouse. Cette médaille a été attribuée officiellement lors de l'AG du Cercle, en mars dernier.

Bienvenue, chère Geneviève, je ne dirai pas « parmi nous » car tu y es depuis de nombreuses années. J'utiliserai plutôt la formule consacrée : « Bienvenue au Club », dont tu fais partie désormais à part entière.

Et pour le reste ? ...

Le nombre moyen de convives à nos réunions ordinaires s'est réduit, principalement à cause des décès de plusieurs de nos amis ou amies. Nous avons mis en place une nouvelle formule, plus variée, de réunions le midi et le soir. Il semblerait que cette formule réponde aux souhaits de la plupart d'entre nous. N'hésitez pas à communiquer vos remarques ... si vous en avez. Le Comité de Gestion du club ne demande qu'à répondre aux souhaits exprimés.

Merci à tous les membres du Comité de Gestion pour leur engagement personnel. C'est grâce à eux que notre club peut tourner correctement. Un capitaine ne peut mener son vaisseau sans un équipage efficace. Chacun y a sa place et sa mission. Solidarité, confiance, franchise et camaraderie sont les moteurs d'une collaboration efficace. Un chef tout seul n'est chef que de lui-même.

La suite ...

Je vais revenir avec la rengaine habituelle: pour vivre, une association doit se renforcer, surtout si les départs (volontaires ou non) sont plus nombreux que les arrivées. Le Comité de Gestion lance un appel à tous: les conditions d'admission ayant été quelque peu assouplies, l'éventail du recrutement potentiel s'est étendu en conséquence. En prenant comme critère de base la qualité du candidat ou de la candidate, nous avons certainement, parmi nos connaissances, des personnes partageant nos valeurs et notre « spirit ». Pourquoi pas leur proposer de nous rejoindre ?

Je terminerai par la situation internationale. Celle-ci est tendue, personne n'en disconvient. La grande difficulté pour les pays de l'OTAN reste le soutien à l'Ukraine sans entrer dans la co-belligérance. Pour le moment, cela fonctionne mais jusques-à-quand ? Quoi qu'il en soit, l'Histoire nous dit que ne pas réagir à une agression encourage l'agresseur à continuer. A un certain moment, il faut savoir dire: NON ! Que se serait-il passé si, en 1936, les Alliés avaient immédiatement réagi à l'entrée en Rhénanie des troupes allemandes ? Nombreux sont les historiens et analystes à estimer

qu'il y a de grandes chances que cette intervention aurait tué dans l'œuf toute velléité de continuer dans ce sens. Et Munich ... ? (Tiens, le Donbass, cela ne vous rappelle pas les Sudètes ?) Là aussi, au coup suivant, on a préféré la honte à la guerre ... et on a eu les deux ... ! Qui nie les leçons de l'Histoire est condamné à la revivre ...

« Si vis pacem, para bellum » (si vous voulez la paix, soyez prêts à la défendre par les armes).

C'est, plus que jamais, le moment de nous serrer les coudes et de soutenir notre Défense.

En attendant, bonnes vacances à tous ... quand même ... (rappelons, si besoin en est, que le terme « tous » reprend le masculin et le féminin), en espérant que le soleil brillera mais aussi que la sécheresse ne nous obligera pas à rationner l'eau potable ...

Tiens, une petite dernière, pour la route ...

Les plus perspicaces auront constaté une très légère modification du logo Mars & Mercure, décidée par l'AG 2023 du Cercle, en mars. Les épées ont été très légèrement redessinées conformément à la réalité d'une telle arme blanche (il y avait un ergot inutile, ainsi qu'une incision déformant la lame). On a aussi décidé que le logo serait aux couleurs tricolores nationales (voir page 1).

A bientôt le plaisir de nous revoir ...

Bernard MERCIER

NB. Au moment de boucler, j'apprends que le nombre de participants au coude-à-coude du samedi 8 juillet est insuffisant pour organiser cette rencontre (une seule table de 8) et il a fallu annuler ... Dommage ... Et, citant un personnage d'un (bon) auteur bien connu : « je dirais même plus ... dommage » ...

LE BILLET DE MERCURE

LE RÊVE PASSE !!

De quel rêve s'agit-il ?

Du rêve d'une Europe Unie, né en 1950, alors qu'étudiant en Sciences Economiques, j'étais attaché à l'équipe de Paul-Henry SPAAK, qui présidait un colloque, à Mons, consacré à l'avenir de notre vieille Europe.

A cette époque, nous imaginions une normalisation des règles, moyens et procédures de tous les membres constituant cette Europe nouvelle.

Nous sommes en 2023 !! ... et cette normalisation se fait encore attendre, qu'il s'agisse des secteurs techniques, commerciaux, financiers et sociaux.

Chaque pays s'efforce de conserver ses caractéristiques particulières.

Les tristes événements qui se déroulent à l'Est apportent la preuve de ce manque d'unification, cette même unification que nos autorités politiques prétendent souhaiter. Mais, hélas, cela demeure au niveau du souhait !

Nous eûmes le plaisir d'accueillir à notre tribune un orateur qui mène son combat pour une unification européenne.

Le point-clef de son exposé réside dans le fait qu'il est impossible d'atteindre une unification de la défense sans une unification préalable de la politique et de la gestion des Etats composant l'Europe Nouvelle.

Cet orateur était le Colonel Jean MARSIA et je reprends, ci-après, les conclusions de son ouvrage, intitulé : « *Les Etats-Unis d'Europe, pour notre Sécurité et notre Défense !* » (pp. 131 à 135).

J'espère que sa voix pourra être entendue un jour !

Bonne lecture et à bientôt.

PP Alex HOEBEKE.



« Conclusion. Vers une nouvelle utopie : les Etats-Unis d'Europe.

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. » (Sénèque)

L'Europe devrait être un lieu paisible, où il fait bon vivre, dans une société assurant le respect des individus qui la composent et de leurs différences, la solidarité, la justice, le respect de l'environnement, la démocratie et l'Etat de droit, et vivant en bonne intelligence avec ceux qui l'entourent. Ses régimes de protection sociale performants ont estompé les clivages sociaux; ils méritent d'être protégés. Même si elle peine à transcender les Etats-nations, elle promeut une gouvernance cosmopolite, multilatérale, basée sur le droit international. Sécularisée, tolérante, elle s'inspire de l'espérance kantienne en une politique intérieure mondiale, car les Européens tiennent à la solidarité et à la sécurité. C'est pourquoi ils rejettent le recours à la force, sauf légitime défense. Mais cette aversion pour la force a confiné l'UE dans un rôle de « Soft Power », incapable de stabiliser son voisinage et même de rendre inviolables ses frontières extérieures. Faute de puissance militaire, l'UE est aussi inadéquate face aux terroristes et aux autocrates que la Société des Nations face aux totalitarismes.

Alors qu'il faudrait d'urgence changer de cap, les dirigeants européens négligent ce qui menace, de l'intérieur comme de l'extérieur, notre mode de vie, nos valeurs et nos intérêts, comme les sonnambules des années 1910 et des années 1930.

Devant la déliquescence de nos institutions et les manquements des partis politiques, il appartient aux citoyens européens de sortir de leur morosité, de dépasser leur dépit, de susciter un renouveau, voire une renaissance en définissant leur vue du futur, et de se donner les moyens de la concrétiser, en soutenant ceux des candidats qui répondent à leur attente. La politique peut être définie comme la conquête du pouvoir, non pour être titulaire d'une fonction, mais pour mener une action, dans le cadre d'une vision prospective, tout en sachant que la politique n'est pas l'art du souhaitable, mais bien du possible. L'action ne se définit pas seulement par une stratégie, une législation et des décisions, mais surtout par un budget. La politique demande donc des compétences bien plus larges que la communication, alors que trop de politiciens professionnels ne savent et ne veulent faire que cela.

C'est une des raisons pour lesquelles, pour conforter leur pouvoir, les membres du Conseil européen ont rendu l'UE peu démocratique, non transparente, inefficace et incompréhensible. C'est pourquoi les citoyens se détournent d'elle, alors que seule l'Europe pourrait protéger nos intérêts, nos valeurs et notre mode de vie, car aucun Etat membre ne peut le faire seul. Rien qu'en matière de cybersécurité, l'identification des menaces et des sources de vulnérabilité dans les systèmes informatiques nécessite l'évaluation de la sécurité des systèmes d'information et de communication, la diffusion de conseils pour améliorer leur sécurité. Cela ne peut se faire avec succès, vu les moyens humains et financiers nécessaires, qu'au niveau européen: même la France et l'Allemagne peinent à suivre, à tel point qu'une fusion des services français et allemands a été souhaitée au niveau administratif, et rejetée par les politiques.

L'heure étant grave, elle requiert que les citoyens envisagent les défis sécuritaires qui nous sont posés et qu'ils proposent pour l'Europe des solutions, réalisables à court terme, d'intégration politique, de défense et de sécurité. Pour obtenir cette mobilisation citoyenne, un mouvement d'opinion est nécessaire, car l'establishment repousse la défense européenne dans le long terme. Federica Mogherini l'a dit à Bratislava en novembre 2016: à son estime, une armée européenne, c'est pour dans 50, 60 ou 100 ans. Il faut lui donner tort.

Depuis 1950, les gouvernements des Etats membres de l'UE se sont avérés incapables de créer les EUE et des forces armées fédérales, mais aussi des services de renseignement et de sécurité communs, nous laissant bien démunis face aux terroristes islamistes qui, eux, se jouent de nos frontières. Pourtant, il est arrivé à l'Europe de la défense de progresser: l'activation de l'UEO était exclue, et pourtant elle advint en 1986.

Pour concrétiser les EUE et la défense européenne, il nous appartient de mobiliser les citoyens européens en commençant par les personnes clairvoyantes et influentes, qui savent inciter les Etats européens en commençant par les moins souverains. Pour ce faire, soutenons dans toute l'UE les candidats qui se prononcent en faveur d'une société humaniste, celle des EUE. Soyons des patriotes du XXIe siècle, qui oeuvrent au maintien de la paix, car les nationalistes ne savent que susciter des guerres.

La Russie et la Turquie sont aujourd'hui dirigées par deux autocrates et l'Amérique par des milliardaires. L'heure est donc à une défense européennes, celles des EUE, pour porter notre voix sur la scène mondiale. C'est ce que les vrais patriotes devraient soutenir: une Europe unie.

La question qui se pose n'est pas « plus ou moins d'Europe », mais bien « pas d'Europe ou une Europe fédérale ». Préserver la souveraineté nationale des Etats membres de l'UE, même pour la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, est illusoire. Seuls les EUE pourraient être souverains dans notre monde multipolaire.

Les extrémistes et les déçus de l'UE sont nombreux en Europe, mais ceux qui affirment leur désir d'une défense européenne le sont tout autant. Il reste à les convaincre que cela passe par une relance préalable de l'Europe politique, ce qui est l'objet de l'association internationale sans but lucratif (AISBL) Société Européenne de Défense (S€D), qui est inscrite au registre de transparence commun du Parlement et de la Commission européenne.

Si c'est notre volonté qui nous mène à l'objectif, c'est celui-ci qui nous donne la volonté. C'est pourquoi le S€D rassemble celles et ceux qui veulent contribuer à la création des EUE et de l'armée européenne. Dotée d'institutions fédérales, responsables, celles des EUE, de politiques ambitieuses et de moyens suffisants, l'Europe devrait retrouver la confiance de ses citoyens et faire rayonner son projet humaniste, fait de paix et de prospérité.»

(Extrait de l'ouvrage du Col. Jean MARSIA « Les Etats-Unis d'Europe, pour notre sécurité et notre défense » - P.c.c. Bernard MERCIER)

LE BILLET DE MARS



LA DÉFENSE

Quelques news ...

Pour garder le contact et suivre l'actualité de la Défense :

[Beldefnews | \(mil.be\)](https://beldefnews.mil.be)

Voici un échantillon de ce que vous pourrez y trouver.

Texte : David Vandroogenbroeck Photo : DG StratCom

[Beldefnews | Des chasseurs F-16 belges participent à AIR DEFENDER 23, exercice à grande échelle de l'OTAN \(mil.be\)](https://beldefnews.mil.be)

Des chasseurs F-16 belges participent à AIR DEFENDER 23, exercice à grande échelle de l'OTAN



L'exercice OTAN à grande échelle AIR DEFENDER 23 a été lancé ce 12 juin 2023. Cet exercice multinational est placé sous la direction de l'armée de l'air allemande et vise à donner aux forces aériennes participantes l'occasion d'améliorer leurs compétences opérationnelles et tactiques, ainsi que de renforcer la coopération entre elles. Les vols d'entraînement ont lieu dans trois espaces aériens spécifiquement désignés au-dessus de l'Allemagne. AIR DEFENDER se déroulera jusqu'au 23 juin 2023 et impliquera quelque 10 000 participants et 250 avions provenant de

25 pays.

Avec la participation quatre avions de combat F-16, la Belgique joue un rôle actif dans cet exercice de grande envergure de l'OTAN. Aux côtés de leurs collègues internationaux, nos pilotes et nos avions effectueront divers scénarios d'entraînement simulant une défense collective de l'espace

aérien de l'OTAN. Les F-16 belges opéreront à partir de leur base d'attache de Kleine-Brogel (10e Wing Tactique).

Notre participation démontre que nous sommes prêts à nous intégrer, si nécessaire, de manière transparente dans les opérations aériennes de l'OTAN et nous permet de démontrer notre coopération internationale et notre interopérabilité dans les opérations aériennes.

La coopération internationale et l'interopérabilité sont des aspects essentiels des opérations militaires modernes. L'aptitude à coopérer avec les Alliés et les partenaires renforce non seulement les capacités de défense communes, mais permet également de mener des opérations coordonnées et combinées. C'est particulièrement important dans le cadre de l'OTAN, où les États membres s'engagent à assurer une défense collective et à se soutenir mutuellement en cas de menace.

AIR DEFENDER 2023 est une étape importante pour l'OTAN et souligne la détermination des Alliés à maintenir une capacité de dissuasion et de défense crédibles. Cet exercice à grande échelle démontre l'aptitude de l'OTAN à répondre rapidement et efficacement aux menaces et envoie un signal fort d'unité et de solidarité au sein de l'Alliance.

L'exercice – que l'Allemagne a commencé à planifier en 2018 – est basé sur un scénario de défense collective, également connu sous le nom de scénario de l'article 5, dans lequel les Alliés envoient leurs forces aériennes en Allemagne pour lutter contre les forces d'occupation hybrides d'un adversaire fictif.

ECHOS DE NOS ACTIVITES

Vendredi 21 avril : Coude-à-coude à « Athènes Plaza », à Marcinelle.

En présence de notre nouveau Président National, Marc DE BRACKELEER, et de son épouse, Maria.



Ce fut l'occasion pour notre nouveau Chef de Protocole, Pol BARBARIN, d'officier avec la maestria qu'il a révélée dès sa prise de fonction, lors de la passation de pouvoirs. Comme le gong n'était pas

disponible (il demeure dans les locaux de l'Atelier Traiteur, à Montigny-le-Tilleul), il avait prévu une sonnette. Pourquoi pas ? Ce qui compte, c'est le résultat. Certains, qui sursautent à chaque utilisation du gong, n'en croyaient pas leurs oreilles. La sonnette est nettement plus discrète, non ? ...



**Vendredi 19 mai 2023 : A « L'Orchidée », à Ransart.
Soirée à marquer d'une pierre blanche.**

En prélude à la soirée, quelques membres, qui n'avaient pu être présents au vernissage, avaient profité d'une visite, guidée par notre amie Geneviève VASTRADE, de l'exposition de quelques œuvres de cette dernière, à Nivelles.



Nous avons vécu, le 19 mai, une « Première » pour le Club M&M Charleroi: l'accueil d'un nouveau membre ... féminin. Et pas n'importe qui, puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir notre chère Geneviève VASTRADE, que tous nos membres connaissent bien, notamment puisqu'elle était l'épouse de notre PP Alain ARYS, hélas beaucoup trop tôt enlevé à notre amitié.

Geneviève a reçu, comme symbole de sa bienvenue au Club, non pas une cravate mais un foulard au logo du Club, ainsi que la traditionnelle épinglette M&M.

Moment d'émotion, lorsque le Président a remis à Geneviève la Médaille d'Honneur du Cercle, décernée, à titre posthume, au Dr Alain ARYS.



A l'issue du repas, nous avons eu l'occasion d'écouter Monsieur Claude RAVASIO, présenté par Claude LEGRAND.

Architecte de formation, Monsieur RAVASIO nous a entretenu de l'Art contemporain. Il nous a fait remarquer que tout art fut contemporain de l'époque à laquelle il est apparu. Pour nous, on peut considérer comme « Art contemporain », les expressions artistiques à partir de 1945. Vous trouverez, ci-dessous, le texte d'introduction que nous avait communiqué Monsieur RAVASIO .

APPROCHE DE L'ART CONTEMPORAIN

Introduction à l'exposé du 19 mai 2023 pour Mars et Mercure.

L'Art Contemporain se caractérise plus que tout autre par son inventivité, son caractère de provocation et sa marchandisation, un éclectisme qui peut rebuter au premier abord si l'on n'en connaît pas les codes et que l'on part de préjugés.



L'art a toujours été l'expression de son époque. Celle de notre époque également. Chaque tendance artistique se fera en réaction par rapport avec la précédente. Dès que les œuvres d'art se sont libérées de leur support, elles voyageront permettant ainsi la mondialisation des cultures, leur commerce, la spéculation.

Pour l'Occident, les arts anciens - Assyrie, Egypte, Grèce, Rome-exprimaient les croyances religieuses et la force des puissants. Avec la redécouverte de Pompéi, des ruines et œuvres de l'Antiquité vers 1600, la Renaissance s'affranchira du religieux pour l'expression de la beauté et de l'humain.

La lithographie (1796) et l'imprimerie contribueront à la diffusion de multiples. La photographie (1839) fut un événement majeur car exprimant la stricte réalité, il en libéra l'expression artistique.

C'est vers 1890, sous Napoléon III, que naquit un courant en réaction contre l'art académique. Alors que durant les grandes monarchies et empires, les arts monumentaux et décoratifs avaient été mis au

service de ces puissants, les artistes se libéreront dès lors de la dépendance de leurs commanditaires. Aux grands mouvements artistiques académiques succéderont l'individualisme et la créativité. C'est à partir de 1860 que l'on considère l'apparition de l'Art Moderne et à partir de 1945 celle de l'Art contemporain caractérisé par une grande diversité d'expressions. Parmi les expressions matérielles permanentes majeures: architecture, grandes manifestations plastiques (sculptures) ou graphiques (peintures et fresques) urbaines et muséales . Naissent actuellement de nouvelles expressions passagères « les installations », les graffes, ainsi que, grâce à l'informatique principalement matérialisées dans des sculptures et peintures en 3D, le design ou des expressions virtuelles telles que manifestations lumineuses: projections, jeux de drones lumineux,

© Claude RAVASIO.

Samedi 10 juin: le traditionnel BBQ, prélude à la période estivale.

Nous étions une bonne vingtaine et nous avons eu le plaisir d'accueillir notre ami Jean-Marie PICRY (M&M LUX) et son épouse. Certains d'entre nous les ont retrouvés à Martelange, le 24 juin, lors du BBQ fraternel annuel réunissant les clubs MM CHA, MM LIMKEM et MM LUX.



Samedi 24 juin: Musée de l'ardoise, à Martelange. Notre Président et nos amis Jules POLART et Alain FASTREZ, accompagnés de leur épouse représentaient notre club.



TRIBUNE LIBRE

LES 4 CAVALIERS DE L' APOCALYPSE

Mai 2023.

Cdt/Hr Etienne Carlier, lic.
Lt/Hr Alain Hocq, Ir.

L'année 2023 a hérité de tous les fardeaux accumulés en 2022 mais aussi de ceux des décennies précédentes. Si la majorité d'entre nous estime que « le monde ne va bien », beaucoup peinent cependant à classer les maux dont souffre notre Terre. Les répertorier au niveau de l'ensemble du globe serait fastidieux. Par contre, repérer ce qui menace l'Occident et plus particulièrement l'Europe et la Belgique me paraît plus abordable.

Quatre problèmes majeurs m'interpellent. Je ne puis m'empêcher, vu leur gravité, d'évoquer le Sixième chapitre du Livre de l'Apocalypse de Jean et d'en voir surgir l'image des Quatre Cavaliers de l'Apocalypse.

« Alors on leur donna pouvoir sur le quart de la Terre, pour exterminer par l'épée et par la faim et par la mort (épidémies) et sous les fauves de la Terre ».

Ces quatre cavaliers symbolisaient la guerre, la famine, la mort (ou l'épidémie) et l'agression d'êtres cruels, ce dernier acteur restant assez hermétique. Si, à l'époque, ce texte annonçait la fin de l'Empire Romain, comme le pensent les historiens, il peut être transposé aux temps contemporains.

Aujourd'hui, quatre cavaliers de l'Apocalypse s'en prennent à l'Occident et ont entrepris de le transformer en profondeur, dans sa culture, *ses croyances et son mode de vie. Je n'essaierai pas de les classer par ordre d'importance: nul ne pourrait juger de leur degré de dangerosité. Par contre, ce qui est certain, c'est qu'ils sont à l'œuvre et qu'un grand changement est en cours, négatif pour l'Occident. Les deux premiers cavaliers sont la démographie et l'immigration, thèmes devenus aujourd'hui indissociables. Les deux suivants, tout aussi complémentaires, seront le réchauffement climatique et la révolution énergétique.

La démographie est l'étude quantitative et qualitative des caractéristiques des populations, à partir de thèmes tels que la natalité, la fécondité, la mortalité et la migration. Ce dernier thème est principalement dû à la croissance démographique fulgurante et au changement climatique. Les autres causes de la migration (guerres, famines, recherche de confort, ...) sont endémiques. Je parlerai cependant de l'immigration vers l'Occident et la Belgique et non des flux migratoires en général. Le 15 décembre 2022, selon les estimations de l'ONU, la population de la Terre a atteint les huit milliards d'habitants.

On suppose qu'au début de notre ère, nous étions 170 millions d'individus. En 1800, la population mondiale s'élevait à un milliard d'êtres humains; elle avait doublé en 1900 et dépassé les quatre milliards en 1974; six milliards en 1999 et sept milliards en 2021.



Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse (de gauche à droite) : Mort, Famine, Guerre et Conquête, dans un tableau de 1887, par Viktor Vasnetsov (illustration tirée de Wikipedia et ajoutée par la Rédaction).

C'est au début des années 1950 que l'emballement a véritablement commencé. Ce phénomène est dû aux rapides et fulgurants progrès de la médecine, de l'agriculture, de la nutrition, des soins de santé et de l'hygiène. La longévité continue

à s'accroître. Cependant, nous vivons dans un monde limité et il n'existe pas de plan B pour nourrir les humains en surnombre, dans cent ans. Déjà, dans certaines parties du monde, l'exode a commencé vers des régions plus riches et plus confortables.

La démographie est une science humaine. Elle dresse des projections, principalement à l'usage des dirigeants.

En 2050, plus de la moitié des naissances mondiales surviendra dans seulement sept pays: Congo, Tanzanie, Nigéria, Ethiopie, Inde, Pakistan et Philippines. Le Nigéria sera plus peuplé que l'Union Européenne et les Etats-Unis réunis.

Par contre, en 2070, la population européenne aura diminué de moitié. En 2100, elle aura perdu quatre cents millions d'habitants. Au même moment, le Sahel comptera trois cents millions d'habitants (sept fois plus qu'en 2000), l'Egypte sera à cent nonante millions, l'Algérie sera passée de quarante-deux à septante millions et le Maroc, de trente-six à quarante-cinq millions. Par conséquent, l'Europe se retrouvera face à trois cents dix-huit millions de Maghrébins et trois cents millions de Sahéliens.

C'est ici que le deuxième cavalier entre en scène : l'immigration.

En 1974, à la tribune de l'ONU, Houari Boumédiène, Président de l'Algérie, proclamait ceci : « *Un jour, des millions d'hommes quitteront l'hémisphère Sud pour aller dans l'hémisphère Nord. Et ils n'iront pas là en tant qu'amis. Parce qu'ils iront là-bas pour le conquérir. Et ils le conquerront avec leurs fils. Le ventre de nos femmes nous donnera la victoire* ». En 2007, toujours à la tribune de l'ONU, le Président Boutros Boutros-Ghali (copte égyptien) annonçait ceci: « *L'effondrement de la natalité en Europe et le vieillissement accéléré de la population, contrastent avec l'accroissement très rapide de la population au Sud et à l'Est de la Méditerranée. Il en résulte une immigration sans précédent qui risque de faire imploser les sociétés occidentales au prix de problèmes très graves: chocs culturels, chômage, crises alimentaires, ...* ».

En 2021, le solde migratoire, en Belgique, était de cinquante-huit mille cent dix-huit personnes en plus ... (Statbel). Un accroissement beaucoup plus fort est pressenti pour 2022 (chiffres non disponibles).

Vous le comprenez, la migration n'est pas un phénomène anodin; il n'est pas accidentel non plus. Précisons encore que le terme « réfugié » est bien différent de celui de « migrant ». Un réfugié est une personne protégée par la Convention de Genève de 1951. Il a fui son pays en guerre et s'est réfugié dans un autre pays qui l'accueillera et le traitera comme un de ses citoyens, le temps nécessaire au retour à la paix dans son pays d'origine. Les Ukrainiens en Belgique sont des réfugiés. Nous respectons cette convention. Les migrants, par contre, quittent leur pays volontairement pour bénéficier de meilleures conditions de vie dans tous les pays occidentaux. Tant qu'il y a de la place et du travail, la migration est positive pour les pays d'accueil. Encore faudrait-il que cette main d'œuvre soit formée, compétente et utile à l'économie nationale. En Belgique, nous sommes loin du compte. La grande majorité des migrants s'installe dans l'oisiveté, reçoit ses 1543 € mensuels et son smartphone prépayé. Si les politiciens favorables à l'immigration continuent à prétendre que celle-ci compensera le recul démographique de l'Europe, dans moins de cinquante ans, les migrants – même s'ils ont reçu la nationalité de leur pays d'accueil - seront majoritaires. Avec le droit de vote et l'éligibilité. En tenant compte du fait que nonante pour cent de ces migrants sont musulmans, on comprend aisément ce que cela implique pour notre société judéo-chrétienne: avant la fin du siècle, 60% de la population sera musulmane. Mais le danger se matérialise vraiment avec l'octroi de la nationalité. N'oublions pas qu'octroyer la nationalité à un étranger, c'est aussi lui conférer le droit de vote et celui de l'éligibilité ! La conséquence se voit déjà clairement dans les pays occidentaux: la démographie électorale augmente sans cesse, au profit des gens issus de l'immigration.

Le problème vient du fait que les Etats ont sauté une étape dans le processus de naturalisation. En effet, le Code Civil, art. 21 – 24, prévoit que la naturalisation ne peut être octroyée à un demandeur qu'après constat de son *assimilation*, c'est-à-dire, l'adoption de la langue du pays d'accueil, le respect de ses lois, de ses coutumes (y compris vestimentaires) et de son mode de vie. Rien de tout cela n'est vérifié. La nationalité est accordée bien avant le respect de ces critères. Le résultat est éloquent: 74% des jeunes musulmans, en France, considèrent que la charia est au-dessus des lois de la République (Ifop, 5/12/2020). En Belgique, ce type d'enquête n'a pas été réalisé ou alors, les résultats ne sont pas publiés.

Cela laisse comprendre qu'avant la fin de ce siècle, la majorité politique sera musulmane, voire islamique. Est-ce là le vœu des Belges de souche ?

En Europe, une civilisation est en train d'en remplacer une autre mais les médias ont choisi de ne pas en parler. Ou plutôt, leurs pourvoyeurs de subsides ne souhaitent pas que ce sujet soit abordé. La France est certainement l'exemple le plus mûri en Europe. Le communiste Mélenchon mise sur le « *grand remplacement* » pour prendre le pouvoir. Le remplacement des peuples européens par des Africains, des Moyen-Orientaux et aussi des Asiatiques, est « évident » pour le sociologue français Alain Finkielkraut. Les banlieues et certaines grandes villes ont bien servi Mélenchon lors des dernières élections: le leader communiste y a recueilli jusqu'à 60% des suffrages. Dans la foulée, Mélenchon annonce la « créolisation » de la France, à 50%, pour 2050.

En Belgique, le PTB n'est pas en reste et travaille en silence. Mais la rhétorique est identique: imposer une société plus « inclusive » et bien sûr « multiculturaliste » (malgré l'échec flagrant) ... langage typiquement woke. Ce discours prône l'inclusivité tout en parlant sans cesse de diversité. Affirmer la diversité n'est qu'une forme politiquement correcte de reconnaître la différence de races: ce que certains appellent du racisme ! Le wokisme est un accélérateur de l'Islam en Europe. Mais pourquoi l'assimilation est-elle rejetée par les migrants, même naturalisés ? L'erreur vient des Européens eux-mêmes. La perpétuelle repentance des Européens démontre aux migrants que leurs hôtes sont la cause de tous leurs malheurs du passé (entre autres, la colonisation) ! Les migrants, surtout les jeunes générations, refusent donc ce modèle de culture. Il est temps pour les Européens de se redresser et d'aborder leur passé avec fierté. La culpabilité-repentance rend les Européens incapables de relever les défis actuels, entre autre, le contrôle objectif de l'assimilation. Et oui, la démographie, via une immigration mal gérée, en arrive à dominer la démocratie.

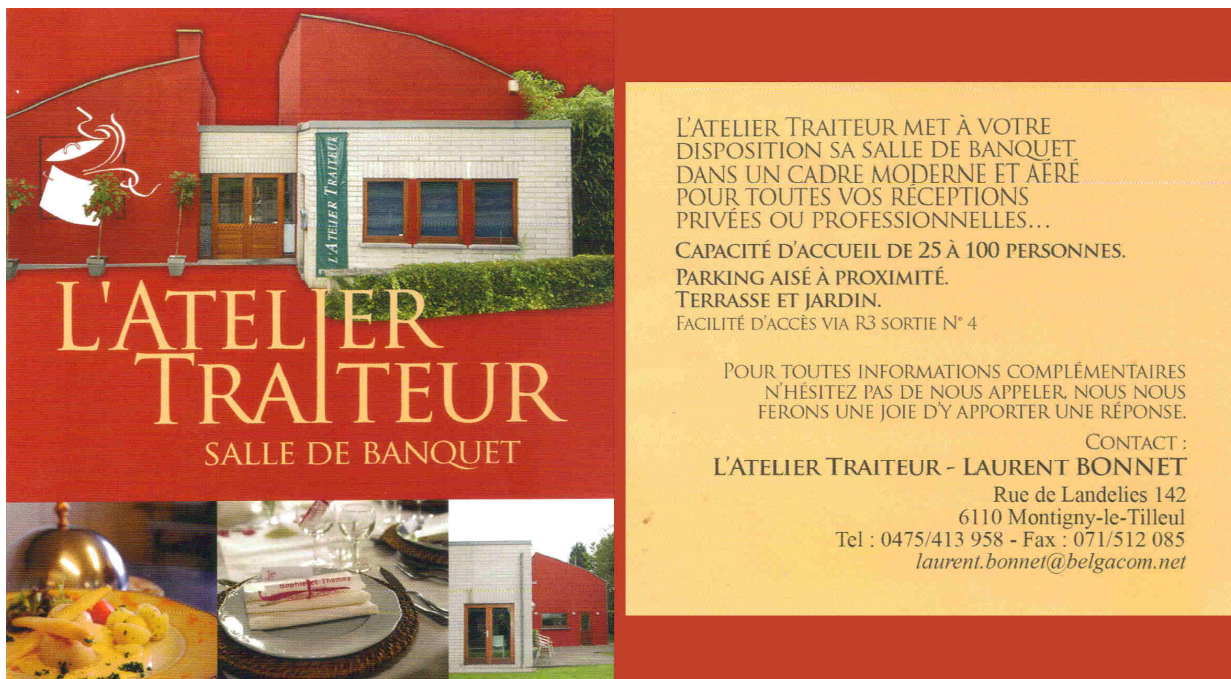
Les troisième et quatrième cavaliers ne sont pas des moindres. Comme les deux premiers, ils constituent une paire indissociable: le changement climatique et la crise énergétique.

Le terme « changement climatique » désigne les variations de températures et des conditions météorologiques à long terme.

Dans le passé, ces variations furent toujours naturelles. Actuellement, la majorité des scientifiques – mais pas tous – estime qu'elles résultent de l'activité humaine. Le changement climatique aurait été initié dès la Révolution Industrielle, au XIX^{ème} siècle, par l'utilisation des combustibles fossiles producteurs de gaz à effet de serre. D'autres causes interviennent, telles que la déforestation, les engrais azotés, l'élevage intensif, la surpopulation, ... Personnellement, nous penchons plus pour un cycle naturel, accentué par les activités humaines. L'addition des deux effets amène les transformations rapides que nous connaissons aujourd'hui. Le climat est un système chaotique : un très léger changement, qu'il soit d'origine humaine ou solaire, entraîne des modifications énormes. Un battement d'aile de papillon à Tokyo peut engendrer une tempête en Amérique du Sud ! Plus concrètement, une faible variation du courant El Nino provoque de fortes perturbations climatiques en Europe. Les conséquences du réchauffement sont d'abord climatiques : hausse des températures, montée du niveau des mers, fonte des glaciers, pluies torrentielles et averses de grêles. Ajoutons à cela les sécheresses accrues dans les zones désertiques mais aussi dans les régions tempérées. Mais des conséquences humaines en découlent aussi. Le nombre croissant de sinistrés suite aux catastrophes naturelles et l'impact affolant sur les finances publiques inquiètent chaque jour davantage. Cependant, le plus grave est à venir: les mouvements de population de grande ampleur. L'exemple du Tchad est révélateur. Le lac Tchad a perdu 75 % de sa superficie en une trentaine d'années. Les populations de pêcheurs et d'éleveurs qui peuplaient ses abords n'ont cessé de suivre le phénomène. La sécheresse se généralisant, ces peuples migrent vers les pays voisins, le Niger, le Soudan, le Mali ... où ils sont accueillis à coups de fusils car les ressources de ces pays sont insuffisantes pour absorber les nouveaux venus. Bientôt, ces flux migratoires s'orienteront vers les Pays occidentaux, où les ressources connaîtront aussi leurs limites. Hélas, ce mouvement naturel est récupéré et largement amplifié par des associations et des ONG soutenant et organisant le phénomène migratoire vers l'Europe. Nous y reviendrons une autre fois. Un événement local, qui aurait pu rester une anecdote, risque de bouleverser complètement la vie des Occidentaux dans les décennies à venir. Voyez plutôt: En 2016, un ressortissant des îles Kiribati, craignant la montée des eaux, voulut migrer en Nouvelle-Zélande. Suite au refus de ce pays, l'homme saisit le Comité des Droits de l'Homme de l'ONU, qui lui donna raison. C'est un acte historique et lourd de conséquences car il ouvre une nouvelle porte aux migrations en masse. Par cette décision, l'ONU estime que les gouvernements doivent prendre en considération les violations des Droits Humains, provoquées par la crise climatique, avant d'envisager d'expulser des demandeurs d'asile. « *Le changement climatique représente une grave menace pour le droit à la vie ; les décideurs doivent donc en tenir compte avant de décréter une expulsion* » (sic).Le

réchauffement climatique a commencé à provoquer des migrations dues au climat. L'exemple du Tchad l'illustre déjà. Mais le phénomène s'amplifiera rapidement. Des flux de migrants remonteront vers l'Europe. Jusqu'en 2016, le droit international ne leur reconnaissait pas la possibilité de forcer la porte pour une raison climatique. Aujourd'hui, par contre, cette décision de l'ONU interdit de refuser un migrant pour cause climatique: c'est une opposition au « droit à la vie » défendu par les Droits Humains. Cette décision, prise dans son contexte mais hors de ses retombées potentielles, risque d'être la clé d'un flux migratoire jamais imaginé, qui asphyxierait l'occident en quelques années. L'ONU pourrait – ou devrait - trouver des solutions durables, en négociant avec la Russie et le Canada, par exemple, l'accueil dans de grandes régions sous peuplées, comme la Sibérie méridionale et le Sud-Ouest canadien (propositions de certains mandataires de l'ONU, laissées sans suite). Les budgets d'aide au développement votés par les pays occidentaux pourvoiraient à l'accueil et à l'installation des migrants dans ces régions dédiées. Quant aux pays d'accueil, ils y trouveraient un réservoir de main d'œuvre potentiellement exploitable, avec un subside de l'ONU, ce qui serait peu cher par rapport à la catastrophe vers laquelle nous nous dirigeons. Au danger naturel et à celui de l'immigration en masse s'ajoute une troisième menace, déjà bien en œuvre celle-là: l'effondrement de notre souveraineté alimentaire. L'Union Européenne veut devenir la région la plus verte du monde, alors qu'elle possède les meilleures terres arables du monde: c'est paradoxal ! Plutôt que de maintenir son autonomie alimentaire, l'Union favorise l'écologie, l'environnement et une lutte impitoyable contre le CO². Pour cela, elle vient de mettre en place sa nouvelle Politique Agricole Commune, la PAC 2023-2027. Cette fois, il s'agit d'une réglementation drastique, axée sur l'environnement, la protection des sols, le verdissement, la diminution de l'élevage. Le tout est assorti de contrôles renforcés et d'une dramatique réduction des aides aux agriculteurs. Cette nouvelle PAC ne favorise absolument plus les rendements des cultures ni la production alimentaire. Qu'à cela ne tienne, l'alimentation sera assurée par les importations de produits agricoles du Mercosur, des USA, d'Australie, ... Et tant pis pour l'environnement, si tout cela doit traverser la moitié du monde en bateau ou en avion ! En échange de ces importations, ces pays achèteront les produits industriels et les services de l'Union européenne. L'industrie agro-alimentaire a encore gagné ... tant qu'elle n'est pas elle-même entièrement délocalisée. Et voilà comment, à partir de la lutte contre le réchauffement climatique, on arrive à brader notre souveraineté alimentaire au profit d'une industrie moribonde et à transformer l'Europe en une région de services et de consommation, peuplée, dans deux générations, « d'individus métissés euro-afro-proche-orientaux, semblables aux anciens Egyptiens », comme le prédisait ironiquement Richard Coudenhove-Kalergi (« Praktischer Idealismus », 1925). Tels sont les ravages directs et indirects de ce troisième Cavalier de l'Apocalypse.

A suivre ...



L'ATELIER TRAITEUR MET À VOTRE DISPOSITION SA SALLE DE BANQUET DANS UN CADRE MODERNE ET AÉRÉ POUR TOUTES VOS RÉCEPTIONS PRIVÉES OU PROFESSIONNELLES...

CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 25 À 100 PERSONNES.
PARKING AISÉ À PROXIMITÉ.
TERRASSE ET JARDIN.
FACILITÉ D'ACCÈS VIA R3 SORTIE N° 4

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES N'HÉSITEZ PAS DE NOUS APPELER, NOUS VOUS FERONS UNE JOIE D'Y APPORTER UNE RÉPONSE.

CONTACT :
L'ATELIER TRAITEUR - LAURENT BONNET
Rue de Landelies 142
6110 Montigny-le-Tilleul
Tel : 0475/413 958 - Fax : 071/512 085
laurent.bonnet@belgacom.net

LA CHRONIQUE DE DANY



LE PACTE FONDATEUR DE LA SUISSE

Au cours du XIII^e siècle, les communautés paysannes des « pays forestiers » (Waldstätten), situés sur les bords du lac des Quatre-Cantons, voient leur autonomie menacée par l'empereur Rodolphe I^{er} de Habsbourg qui réussit, au cours de son règne, à étendre peu à peu ses possessions à la suite de divers conflits de succession dont il sort victorieux par les armes.

Sa mort, le 15 juillet 1291, pousse les habitants des trois cantons primitifs, d'Uri, de Schwytz et de Nidwald à s'émanciper.

Le 1^{er} août, leurs représentants se réunissent dans la prairie de Grütli. Là, ils font le serment de se défendre ensemble contre les empiétements des Habsbourg et se jurent un soutien mutuel et éternel contre tout agresseur extérieur.

Rédigé en latin, le texte prévoit également le maintien des liens de féodalité et l'impossibilité pour un étranger de prétendre à la fonction de juge. Il définit en outre des éléments de procédures pénale et civile ainsi que des pratiques d'arbitrage entre vallées.

Si ce pacte ne constitue en rien la naissance d'une nation, il sera choisi en 1891 comme l'acte fondateur de la Confédération helvétique. En effet, au XIX^e siècle, la guerre du Sonderbund, au cours de laquelle des cantons catholiques conservateurs sécessionnistes se sont opposés aux autres cantons de l'Etat fédéral né en 1848, a mis à mal l'unité nationale. La fête nationale suisse est alors placée symboliquement le 1^{er} août pour renforcer la cohésion de l'Etat fédéral démocratique.

Le pacte fondateur de 1291 va être confondu dans la mémoire nationale avec le serment de Grütli, censé avoir été conclu en 1307 par des hommes libres au bord du lac d'Uri et qui relève de la légende plus que de l'Histoire.

Dany
Agrégé en Histoire.

LA CHRONIQUE DE PHILIPPE

Quand a eu lieu la fin du Moyen Âge ?

La datation de la fin du Moyen Âge est un sujet controversé. Ce qui est certain, c'est qu'elle intervient durant la seconde moitié du XV^e siècle. En effet, en moins de cinquante ans, plusieurs événements vont pousser l'humanité à sortir de cette période de l'histoire pour aller vers une renaissance dans tous les domaines.

Plusieurs événements marquants sont évoqués pour définir la fin du Moyen Âge.

1453 : la chute de Constantinople

En 1453, la prise de Constantinople par les forces ottomanes marque un tournant dans l'histoire de l'Europe et du monde. La fin de l'Empire byzantin est un événement qui a un retentissement très

important : il signe la fin d'une époque et le repositionnement des musulmans dans le sud-est de l'Europe.

1454 : Gutenberg invente l'imprimerie

En 1454, l'Allemand Johannes Gutenberg invente l'imprimerie. Le premier document qu'il reproduit est La Bible. La création de l'imprimerie offre la possibilité de reproduire des documents qui, jusqu'à présent, étaient uniquement manuscrits. Ainsi, une meilleure expansion du savoir et de la connaissance fut favorisée, tout en protégeant le contenu de documents, jusqu'alors uniques, en les multipliant rapidement.

1492 : la fin de la Reconquista espagnole et la découverte de l'Amérique

Après plusieurs siècles d'occupation de la péninsule ibérique par les armées arabo-musulmanes, les forces militaires des rois catholiques reprennent Grenade, la dernière ville espagnole en possession des Maures, en 1492. Les royaumes espagnols d'Aragon et de Castille retrouvent alors toute leur puissance.

Le pouvoir d'Isabelle de Castille va considérablement augmenter avec la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb au cours de cette même année. Tous ces éléments font de l'année 1492 celle du changement. Cette date fait véritablement passer l'humanité dans une nouvelle ère : du Moyen Âge à la Renaissance.

À savoir : la découverte de l'Amérique, que l'on appelle « le Nouveau Monde », marque un tournant majeur dans l'histoire de l'humanité. Plusieurs autres explorateurs vont emboîter le pas à Colomb et ainsi modifier la face du monde.

(Recueilli par) **Philippe**



Carnet (et potins) mondain(s)



Les anniversaires.

- 10 avril: Michel VERBELEN.
- 19 avril: Gaëtan BEDORET.
- 9 mai: Roland PARIS.
- 18 mai: Olivier DE GROOTE.

- 23 mai: Pierre RENARD.
- 13 juin: Serge TAILDEMAN.
- 21 juin: Alain VERLY.
- 25 juin: Alain FASTREZ.

Journée Nationale.

Celle-ci aura lieu à Leuven, le samedi 16 septembre. Les invitations arriveront bientôt. Le mois de septembre va être chaud ...

Tâchez quand même de ne pas laisser le Président aller tout seul, comme un grand, à la Journée Nationale du Cercle ... Il en a vu d'autres, d'accord, mais quand même ... Merci d'avance.

Par ailleurs, notre mois de septembre étant particulièrement chargé, outre la JN, nous avons décidé d'annuler le repas-conférence prévu le 8 septembre.

28° Pardon Batellerie-Plaisance-Marine.

6 places disponibles pour M&M pour la mini-croisière du samedi 23 septembre. Ne pas traîner à vous inscrire auprès du Président. Programme de la partie protocolaire, ci-dessous.

- 12h45: Embarquement à bord du car pour Landelies. Retour vers Marchienne en bateau.
- 15.30 : Parade nautique escortant la « Flamme de l'Amitié ».
- 16.00 : Allumage de la « Flamme du Pardon »
- 16.30 : Hommage au Lieutenant de vaisseau RNSB Jean de Cartier de Marchienne.
- 18h00 : Séance académique (Hôtel de ville).
- 20h00 : Souper du Pardon (sur réservation préalable).

Agenda 2023



Samedi 16 septembre	Journée Nationale (organisée par le Club M&M Brabant)
Samedi 23 septembre	Cérémonies du 28^e Pardon Batellerie-Plaisance-Marine
Vendredi 29 septembre	Croisière sur la Moselle (voir « Carnet »)
Vendredi 6 octobre (S)	Repas-conférence « Le burn-out », par Madame Charline LAROCHE-LEMAIRE
Samedi 18 novembre (M)	Repas de Corps, en commun avec le CRORC
Samedi 16 décembre (M)	90^e anniversaire du Club M&M Charleroi
	(M) Réunion le midi : apéritif à partir de 12.00 - repas à 12.30. (S) Réunion le soir : apéritif à partir de 19.30, repas à 20.00. Autres réunions : selon horaire particulier. Sauf indication contraire: "Atelier Traiteur" (Laurent BONNET), Rue de Landelies, 142, 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL

Croisière sur la Moselle.

RAPPEL : CROISIERE SUR LA MOSELLE LUXEMBOURGEOISE **VENDREDI 29 SEPTEMBRE**

Ne traînons pas pour nous inscrire ! Date-limite : 24 juillet

06h45 - 06h50. **Rendez-vous** sur le parking du Centre commercial « Belle-Fleur », Route de Philippeville, 303, à 6010 COUILLET.

Nous avons intérêt à être à l'heure, afin de former un groupe qui pourra ainsi rester groupé à bord du car (NB. celui-ci sera équipé d'une toilette). Le car embarquera d'autres personnes à d'autres lieux de rendez-vous et un arrêt de détente est prévu entre Charleroi et Grevenmacher.

11h15 -11h30. Débarquement à **Grevenmacher** et embarquement à bord du bateau.

12h00 – 16h00. **Croisière sur la Moselle**, avec repas de midi (boissons non comprises).

16h00. Débarquement à Grevenmacher.

16h30 : Départ du car vers Charleroi (arrêt-petites courses à Martelange).

Vers 21h00-21h15 : arrivée à Charleroi (Couillet).

Prix **par personne** : Membres M&M et partenaire: 100 € / Non-membres M&M : 105 € / Enfants de moins de 12 ans : 75 € / Nombre maximum de participants : 25.

Réservation : **AVANT** le 25 juillet, par l'envoi d'un mail au Secrétaire, notre ami Raymond LEMAIRE (lemaire.raymond.109@mars-mercure-charleroi.be) ou par un coup de téléphone à notre ami Jules POLART (**0496/21.92.07**), communiquant les NOM, Prénom et le nombre de personnes (adultes ou enfants, membres M&M ou non) ET versement de la somme totale au compte BE34 7320 0890 8590 du Club M&M Charleroi. Si des modifications intervenaient, elles seraient publiées sur notre website ou communiquées directement aux personnes ayant marqué leur intérêt pour cette sortie conviviale.

INFOS COMPLEMENTAIRES: 0496/21.92.07.

Une curiosité ...

Notre ami Alain FASTREZ a mis la main sur une photo du timbre émis (en 1977) à l'occasion du 50^e anniversaire de notre Cercle (créé en 1926), qui venait, par la même occasion, de recevoir la qualité de « Royal », d'où la couronne qui surmonte le logo depuis cette date.

Vous remarquerez que la forme des épées est la même que celle du logo mis à jour en mars. On reste donc bien dans la ligne ...



« Saison de percale », tel est le titre du livre que vient de publier Cécile HOEBEKE, fille d'Alex et Josée.

Ce roman-journal intime se présente comme un témoignage, un hymne à la joie dans la souffrance, un encouragement à sublimer une déchéance et une fatale déchirure. C'est un hommage rendu à la vie, et à l'amour.

Si le sujet vous intéresse, vous pouvez vous procurer l'ouvrage (150 pages) au prix de 15 €, aux Editions « Un coquelicot en hiver ». Rue du Baty, 70 B-5190 Ham/s/Sambre. Tél 0479/26 89 29 - info@coquelicotenhiver.com

IN MEMORIAM



Nicole NAVIAUX-ROUARD (1948-2023)

Décidément, la liste des êtres chers perdus par notre club ne cesse de s'allonger. Nicole NAVIAUX-ROUARD nous a quittés. Elle a souvent partagé nos activités, en compagnie de notre membre et ami Claude, son mari. Cette disparition nous touche tous. Nous garderons, dans notre cœur, le souvenir de son sourire. Nos condoléances émues à Claude, à ses filles et à leur famille.



*« Une personne chère ne nous quitte jamais.
Elle vit au plus profond de notre cœur,
et pour la revoir, il suffit de fermer les yeux. »*

Madame

Nicole ROUARD

Epouse du Dr Claude NAVIAUX

5 décembre 1948 - 25 mai 2023

*Que chacun de vous qui avez partagé
des moments de sa vie et qui
vous êtes associés à notre peine
soit remercié de tout cœur.*

Son époux, ses filles, sa petite-fille et la famille.

*

Michel CHARLIER (1946 – 2023)

Nous avons appris aussi le décès de Monsieur Michel CHARLIER, frère aîné de notre vice-Président, Guy CHARLIER. Une délégation de notre club était présente aux funérailles.

Nos condoléances émues à Guy, Anne et à leur famille.



**A cet emplacement pourrait figurer une
publicité qui soulagerait la trésorerie dans les
frais de publication « papier » de cette revue.
Qui pourrait nous amener un ou (mieux !) des
sponsors ???**

Chiche ?

La Rédaction.